

Investir, résider et produire pendant cinq siècles dans un domaine de Narbonnaise (Loupian, Hérault).

Ch. Pellecuer¹

La question du ou plutôt des maîtres du domaine ne s'impose pas comme une évidence durant la fouille d'une villa. C'est bien lorsque la perception de l'histoire du site est mieux assurée, que les chronologies et la mise en périodes établies, qu'une telle direction de recherche peut être empruntée. Pour Loupian, cette dimension si particulière de l'archéologie de la villa a pu être abordée dans le cadre de l'élaboration d'une thèse (Pellecuer 2000) mais aussi, dans le même moment, à l'occasion d'un projet de restauration et d'ouverture au public du site (Larpin, Lugand 2001, Rogliano, Pellecuer 2003).

On peut d'ailleurs se demander ce que peut apporter la démarche archéologique, en l'absence de toute documentation textuelle. Les données épigraphiques sont quasi-inexistantes à Loupian comme pour la plupart des villas languedociennes. Il ne s'agira pas de cerner des destins individuels, le devenir d'un patrimoine familial, depuis un improbable *primus adcumulator*, pour reprendre à mon tour cette expression de Tacite utilisée pour l'analyse de l'évolution de la villa de Sao Cucufate (Portugal) (Alarçao *et al.* 1990, 56). En outre, un tel effort pourrait être remis en question par la fréquence des mutations de propriété, bien attestée par les sources antiques (Lafon 2001, 181-182). Nous nous en tiendrons donc à la notion de profils de propriétaires, étroitement corrélés avec les principales périodes de développement du centre domanial étudié. Quels sont les arguments pour définir ceux qui sont à l'origine des investissements successifs durant plus de cinq siècles d'occupation ? Ils reposent sur l'étude de l'évolution de l'expression architecturale du centre domanial, des choix d'exploitation économique que l'on peut déduire de la fouille des installations agricoles, mais aussi sur la confrontation avec les données issues d'un programme sur l'occupation des sols dans la région de l'étang de Thau. On ne négligera pas par ailleurs des comparaisons de situation avec d'autres sites de la région languedocienne.

Trois périodes suffisent pour caractériser la longue occupation du site de Loupian, avec un premier temps où l'on discerne les étapes de la constitution du domaine à partir du milieu du I^{er} siècle avant notre ère. C'est ensuite une période d'affirmation de la villa qui débute dans la deuxième moitié du siècle suivant et qui se prolonge malgré l'atonie des investissements jusqu'au IV^e siècle, et enfin interviennent les développements de l'Antiquité tardive, avec les réalisations du début Ve siècle et les signes d'un déclin, devenu irréversible au VI^e siècle. Cette mise en séquence a l'intérêt de résumer la complexité des phases architecturales observées lors de la fouille et de permettre de dégager les traits des trois types de propriétaires pour l'intervalle chronologique considéré.

1 • Une forme d'exploitation rurale à l'initiative d'une élite locale

Comme en d'autres points de la Transalpine, moins d'un siècle après la conquête, la création d'une exploitation domaniale ne va pas toujours de pair avec l'adoption de la solution architecturale de la villa, une formule qui se développe en Italie au moins

¹ Conservateur du Patrimoine, UMR 5140 Archéologie des sociétés méditerranéennes : milieux, territoires et civilisations, Lattes-Montpellier.

depuis le milieu du II^e siècle avant notre ère. La question mérite d'être soulignée alors que, selon les secteurs d'enquête, ce sont 40 à 70% des sites de villa qui connaissent une occupation gallo-romaine précoce (Pellecuer 1996 ; Pellecuer, Pomarès 1998). Un tel décalage peut relever d'une certaine frilosité des investissements dans des campagnes encore superficiellement romanisées mais aussi témoigner d'une adaptation progressive à de nouveaux modes de production et à de nouveaux rapports sociaux. Pour les colonies de peuplement, l'interprétation suggérée par le contexte de la déduction, et parfois par des évidences épigraphiques, a privilégié l'image de colons installés sur des terres distribuées. Certaines de leurs implantations rurales accèderaient plus tard au statut de villa, au moment où la province connaît un véritable décollage économique (pour la Provence orientale, par exemple, Brun 1999, 151-154). D'autres schémas sont cependant possibles et c'est en territoire arécomique, autour d'*Ugernum* (Beucaire, Gard), que l'on a cru pouvoir déceler les indices probants de la création précoce de domaines à l'initiative d'une élite indigène à l'époque républicaine (Fiches *in* Bessac *et alii* 1987, 102-104, 109-112). Les progrès récents de la recherche régionale amène à ne pas opposer de façon diamétrale ces deux modèles. Il ne s'agit pas de nier l'impact de l'implantation italique (Mauné 2000), mais de reconsidérer les effets d'une dynamique interne dans le processus de romanisation de l'économie rurale. C'est dans cette dernière perspective de création liée une élite locale qu'il faut certainement placer l'exemple de Loupian. Le dossier rassemblé montre qu'il a fallu attendre plusieurs générations pour voir villa et centre domanial devenir réellement des synonymes. Rassembler des terres puis regrouper les hommes sont certainement les deux temps rythmant l'entreprise de constitution de l'ensemble domanial, entre le milieu du I^{er} siècle avant notre ère et le milieu du siècle suivant, que l'on peut percevoir à la lecture du dossier archéologique.

Le dernier siècle avant notre ère voit, dans la région de l'étang de Thau, de profondes transformations dans l'occupation de l'espace rural. Des travaux d'arpentage semblent avoir été conduits à date haute, peut-être dès l'époque marienne (Forum Domitii A) ou césarienne (Béziers E) (Pérez 1995, 147-157, 164-168) si l'on s'en tient aux seuls réseaux cadastraux qui peuvent être mis en relation avec le site de la villa. Une nouvelle distribution de l'habitat rural apparaît comme l'indice le plus sûr des changements intervenus autour de l'agglomération d'origine protohistorique de *Mesua* (Mèze, Hérault), distante seulement de cinq kilomètres de Loupian. Un semis dense d'établissements tardo-républicains témoigne de l'extension de la mise en valeur intensive des sols au-delà de la couronne vivrière traditionnelle de l'agglomération, bien mise en évidence grâce à la caractérisation des épandages (Bermond, Pellecuer 1997). L'analyse plus détaillée du territoire loupianais montre que, sur une superficie de l'ordre de 800ha, la distribution de l'habitat rural est à cette époque étroitement dépendante d'une topographie cloisonnée, selon une série de bassins versants de quelques dizaines à quelques centaines d'hectares. L'établissement des Prés-Bas est installé dans l'unité paysagère la plus importante, d'une superficie de 200ha. La nouvelle implantation se présente comme un ensemble encore modeste d'environ 1500m². Malgré les lacunes de l'enquête archéologique dues à une conservation médiocre des vestiges tardo-républicains, il semble possible d'envisager qu'un très faible développement des bâtiments en dur, utilisant la pierre et la terre, et le recours à des constructions légères de bois et de terre. Les installations de stockage fouillées témoignent de la même simplicité de mise en œuvre (silos souterrains et grenier sur poteaux). Ces éléments répondraient à une organisation lâche, qui trouverait sa cohérence grâce à un réseau de fossés. Ces derniers imposeront d'ailleurs les orientations cardinales auxquelles obéiront les programmes architecturaux successifs. L'hypothèse d'une ferme en enclos, peut être avancée pour interpréter ce premier établissement. Ce type d'installation rurale, familière aux campagnes du nord de la Gaule, trouve des attestations de plus en plus fréquentes dans le Midi languedocien (Mauné 1999 : 65-67). Elle pourrait

correspondre ici à une sorte de point d'appui indispensable, peut-être encore occupé seulement par des tenanciers, pour l'exploitation de vastes surfaces cultivables, de grandes propriétés issu d'un partage inégal des terres.

Une exploitation agricole d'un genre nouveau apparaît autour du changement d'ère, soit seulement un demi-siècle environ après la première installation sur le site. Les constructions présentent un caractère plus pérenne, avec des bâtiments à solin de pierre et élévation de terre. Elles tranchent avec les aménagements antérieurs par le recours à ce qu'il faut bien considérer comme un plan-type, une ferme à cour centrale qui unifie les différentes composantes de l'exploitation. On y distingue clairement deux fonctions essentielles : des logements, sans caractère luxueux, avec des aménagements simples comme des foyers au sol, ainsi que des installations de production. Un cellier doté de *dolia*, d'une capacité d'une centaine d'hectolitres, occupe déjà tout un corps de bâtiment. La concentration des forces et moyens de production dans le centre d'exploitation est ici manifeste. L'extension des constructions autour du noyau initial signale à la fois le succès de la formule et la nécessité de répondre à des besoins croissants en équipements (réserves, nouveaux logements ?). Cette ferme de plan régulier, dont la conception est en rupture avec celle des aménagements antérieurs, correspond à une étape de fixation du centre domanial. La prééminence d'un mode de construction à caractère pérenne accompagne les mutations de l'exploitation rurale, qui devient à la fois un bien que l'on peut vendre et acheter et un instrument d'enrichissement par des productions agricoles de rapport. Le choix d'un plan à cour centrale appelle évidemment à chercher des modèles que l'on qualifiera de " méditerranéens " en référence à de nombreux exemples italiens. Pourtant, il ne faut pas évacuer la piste d'une évolution locale. La question se pose ici en milieu rural comme pour les agglomérations où la maison à cour centrale apparaît, comme à Lattes (Hérault) dès la première moitié du II^e siècle (De Chazelles *in* Feugère *et alii* 1998 : 328), dans un environnement social plus stratifié que l'on n'aurait cru. De toute évidence, la ferme de plan régulier ne renvoie pas à la petite propriété et à une exploitation tournée vers l'auto-subsistance. Elle pourrait correspondre ici à une première expression du centre domanial. L'absence d'espaces résidentiels ne peut être mis sur le compte d'une romanisation superficielle de l'habitat. On dispose en Languedoc d'exemples de maisons, dans des agglomérations indigènes (Brignon et l'Hermitage d'Alès, Gard, Ensérune, Hérault), d'enduits peints et de revêtements de sol luxueux dès le I^{er} siècle avant notre ère (Sabrié *in* Feugère *et al.* 1998). Le décalage observé entre ces maisons et les bâtiments ruraux, moins soignés, destinés essentiellement à la production, indiquerait simplement que le maître du domaine est encore un propriétaire absentéiste.

2• La villa viticole d'un notable provincial

A partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère, Loupian participe du mouvement plus général de développement et de banalisation de la villa en Narbonnaise. Les enquêtes évoquées précédemment montrent que, dans les secteurs d'étude concernés, de 80 à plus de 90% des sites de villas sont occupés aux I^{er} et II^e siècles. La multitude des expressions observées par la fouille, associées à un certain nombre de poncifs architecturaux, si elle rend vain tout effort typologique, a l'intérêt de souligner l'extrême diversité sociale des propriétaires des villas. Si les distances sont déjà importantes à l'échelle de l'empire, elles ne sont pas négligeables dans une province, où le prestige déclinant de certaines cités, dès le premier siècle, peut être apprécié à partir d'indices épigraphiques. M. Christol a montré le décalage survenu entre la colonie romaine de Béziers et la colonie latine de Nîmes dans le recrutement des chevaliers (Christol 1995 : 103-115). P. Veyne, pour sa part, a insisté sur l'existence d'une " plèbe moyenne " qui n'accède pas aux *ordines*, ni même au sénat municipal, mais qui pouvait être à la tête de propriétés foncières (Veyne 2000, 1170-1174).

C'est dans une perspective d'appréciation et de nuance de l'ampleur des investissements consentis pour l'élaboration d'une villa que nous voudrions présenter le dossier archéologique de la seconde période du site de Loupian. Cette transformation du centre domanial ne sera pas le résultat d'une rupture, mais apparaît plutôt comme une recomposition de la ferme antérieure. En aucun cas, il ne s'agira de faire table rase du passé mais plutôt d'adapter l'existant à de nouveaux objectifs, à de nouvelles conditions d'exploitation. Le maître d'œuvre du projet va fondre dans un même ensemble des constructions destinées à affirmer la position sociale du propriétaire et les équipements nécessaires à ce que l'on peut qualifier de polyculture à dominante viticole. On conservera, de façon significative, les ailes de bâtiment de la ferme du changement d'ère où était logé le personnel. On y adjoindra un corps central résidentiel, qui demandera la suppression complètes des espaces de réserve de l'époque précédente. Les installations agricoles seront rassemblées dans une troisième partie, avec la construction en particulier de vaste chai, équipé de *dolia*, d'une capacité moyenne de 1500 hl. Une telle présentation avec des secteurs aussi individualisés renvoie aux prescriptions savantes des agronomes antiques et pose la question de la diffusion provinciale de ces traités. Il pouvait être connu par le commanditaire des travaux, peut-être plus certainement par l'architecte chargé de la réhabilitation du centre domanial. La mise en œuvre de ce programme a demandé des savoir-faire urbains avec l'utilisation systématique pour les nouvelles parties du mortier de chaux, le recours à des procédés spécifiques pour la décoration des appartements ou l'aménagement des bains. La monumentalité de l'ensemble ne doit pas être exagéré. L'étagement des bâtiments selon le versant ne prend pas appui sur la construction de puissantes structures maçonnées mais grâce à un système de terrasses, plus économique à réaliser et plus proche des techniques agraires. La partie résidentielle, d'une extension de 2000m², ne relève pas d'un développement exceptionnel et trouve en Narbonnaise des comparaisons avec de grandes domus de plusieurs milliers de m², comme la Maison au buste d'argent ou celle au Dauphin à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) ou la Maison des dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal (Vienne, Isère).

On saisit mieux l'effort consenti pour tout ce qui touche à la production viticole. Les travaux de plantation représentent un premier investissement lourd en main d'œuvre, avec la réalisation manuelle de fosses de défonçage du sol et de plantation sur des surfaces qui peuvent atteindre plusieurs dizaines d'hectares (Boissinot, Roger 2003 : 231-233). Des traces agraires de ce type ont été repérées immédiatement au-delà des limites des bâtiments de la villa de Loupian. Selon les restitutions basées sur des moyennes de rendement, l'extension du vignoble domanial pouvait atteindre de 10 à 50ha. Les installations de transformations ont déjà été évoqué et sont intégrées dans les constructions du centre domanial, en particulier avec un vaste cellier de plus de 300m² et contenant un peu plus de 90 *dolia*. La production du domaine loupianais est indissociable des aménagements reconnus sur le site littoral du Bourbou/Port de Loupian. Il est localisé à 1km au sud de la villa, sur le rivage de l'étang de Thau, là où l'on pouvait installer un débarcadère. A partir de la deuxième moitié du Ier siècle après J.-C., des constructions d'une certaine ampleur se développent sur plus de 90m de longueur. Des bâtiments abritent des fours de potiers et des annexes artisanales. L'élément le plus remarquable est un vaste entrepôt longiligne de 65m de long pour 7 m de large, divisé en une quinzaine de cellules. La gamme des céramiques fabriquées localement est courante dans les ateliers régionaux du Haut-Empire, avec la production de matériaux de constructions, de vaisselle et surtout d'amphores vinaires Gauloise 1 et 4. Le caractère domanial de cette officine est postulé du fait du timbrage des amphores, pratique qui est loin d'être toujours attestée. On dispose de plus d'une centaine d'exemplaires d'une même estampille MAF, les initiales des *tria nomina* d'un personnage non identifié. A partir d'une approche quantitative du matériel des dépotoirs, il a été possible de dégager une cohérence d'ensemble entre le

volume de contenants fabriqués et la production viticole du domaine, avec une fabrication annuelle de 3000 amphores pendant une durée de l'ordre d'un siècle. Cette forme d'association entre l'exploitation domaniale et un point d'embarquement trouve un écho dans une inscription nîmoise (CIL XII, 3313). Celle-ci évoque les éléments d'une fondation, des *fundi* et des *praedia*, en relation avec *Crindavinus*, un port privé sur le Rhône (Fiches 1984 : 222).

La villa viticole peut être considérée comme la forme la mieux connue, sinon la plus répandue, de l'exploitation domaniale du Haut Empire. Elle a eu la faveur des notables provinciaux et a accompagné l'essor économique de la Narbonnaise. Le bilan qui a pu être établi récemment sur la viticulture régionale (Buffat, Pellecier 2001) montre qu'il existe des seuils de production permettant classer de façon grossière ces exploitations. Loupian se place dans une position médiane entre des fermes spécialisées disposant de capacités de stockage de l'ordre de 500hl et des domaines hautement spécialisés pouvant atteindre les chiffres exceptionnels de 7 000 à 8 000hl. On a insisté par ailleurs sur les limites du projet architectural et le développement des appartements. L'image obtenue ainsi est celle d'un type de villa où les composantes agricoles et résidentielles sont représentées de façon équilibrée. Les investissements consentis se sont avérés judicieux, puisque le centre domanial s'est maintenu dans ses grandes lignes jusqu'au début du IV^e siècle. Il a témoigné de fortes capacités de résistance et d'adaptation aux aléas qui ont affecté la viticulture et plus largement l'économie régionale. Peut-être à l'image d'une fraction de la société provinciale dont sont issus les propriétaires du domaine.

3• La résidence rurale d'un membre de l'aristocratie régionale

Les rapports qui lient à la fois l'aristocratie à la ville et à la campagne n'ont pas changé de nature entre le Haut Empire et l'Antiquité tardive (Février 1981). Les textes apportent des données précieuses sur la permanence d'une noblesse sénatoriale qui vivrait au Ve siècle selon les mêmes règles que par le passé. La richesse et la culture des élites méridionales suscitent encore une certaine fascination chez un auteur comme Grégoire de Tours (Guyon 1997). Les strates inférieures, les élites urbaines, sont cependant ignorées par ces témoignages, en particulier le rôle que jouent encore les curiales dans les cités de la Gaule jusqu'au VI^e siècle. L'existence d'une hiérarchie sociale, toujours complexe, est perceptible grâce aux sources fiscales (Durliat 1995). Les enquêtes de terrain, pour leur part, montrent qu'au Ve siècle, plus de 60% des sites de villas sont occupés. Cela est particulièrement vrai en Languedoc et tend à souligner la rupture enregistrée au VI^e siècle par rapport aux siècles antérieurs, avec un net tassement de la part des sites encore fréquentés (de l'ordre de 45%).

Après une période d'incertitude, le retour des investissements est particulièrement perceptible pour tout ce qui touche au quartier résidentiel de la villa de Loupian. Les appartements fraîchement rénovés dans la deuxième moitié du IV^e siècle cèdent la place, vers 400, à une réalisation particulièrement luxueuse, avec quatorze salles représentant quelque 400m² de sol de mosaïque polychrome. La composition est organisée autour de salles d'apparat dotés d'absides, qui alternent avec des pièces de plan simple. Par exemple, une grande salle triconque, qui est le cœur de la résidence, est encadrée par quatre pièces de plan et de taille similaires. Là encore, l'analyse détaillée de la mise en œuvre du projet montre que les concepteurs n'ont pu s'affranchir des contraintes du cadre architectural antérieur, comme en témoignent la localisation même des appartements à l'emplacement des résidences antérieures. La composition à cours multiples des phases antérieures est cependant abandonnée pour laisser place à un ensemble à cour unique à péristyle, d'un développement minimum de 40m de côté. Ce nouvel agencement permet de rassembler activités et occupants de la villa. Il pourrait indiquer des modifications dans la conduite de

l'exploitation rurale. Les travaux de Ph. Columbeau montre par exemple que la part de l'élevage bovin a progressé et que les cheveaux occupent une place nouvelle dans le cheptel.

Il faut souligner la conservation remarquable de ces vestiges qui sont pour l'instant sans comparaison réelle dans le midi de la Gaule. Une telle situation poserait évidemment la question du commanditaire et de son rang. Il faut cependant insister encore une fois sur les biais qui sont attachés à ce type d'argument tiré de la documentation archéologique et qui pourrait nous amener à surestimer le caractère exceptionnel de la réalisation du début du Ve siècle. Notre perception du profil du maître du domaine en serait largement affectée. Deux approches permettent de mieux situer l'échelle des investissements pour la période considérée. Une comparaison avec les grands programmes aquitains permet de montrer la relative modestie du projet loupianais. La résidence est d'une taille sensiblement du même ordre que les seuls bains tardifs de la villa de Séviac (Montréal-du-Gers, Gers). L'autre piste de réflexion est une tentative d'estimation du coût de la réalisation des mosaïques. On dispose d'un référentiel en la matière grâce aux manifestations singulières de l'évergétisme chrétien, avec des indications de prix, exprimés en *solidi*, portées sur des pavements de sanctuaires chrétiens d'Adriatique ou de Palestine. Des ratios au m² peuvent donc être utilisés pour l'estimation financière des mosaïques de Loupian (Caillet 1993 : 431-432). On obtient pour les 440m² des sommes comprises entre 150 et 300 *solidi*, que l'on peut replacer dans un programme d'ensemble de plusieurs centaines de voire de quelques milliers *solidi*. Les revenus fonciers des maisons sénatoriales de Rome, à l'époque tardive, s'exprime en livres d'or, soit en dizaine de milliers et centaine de milliers de *solidi*. Le nouveau programme de Loupian, on le voit, n'est certainement pas inaccessible pour des individus qui ne sont pas de rang clarissime et cela ouvre de multiples possibilités dans les échelons de société provinciale, encore vivace au début du Ve siècle.

=> insister sur la reconstruction de l'ensemble domanial, ce qui servira de transition à l'étape finale d'évolution de la villa.

Commencer par le site littoral puis passer à l'église.

Le VIe siècle voit la disparition définitive d'une architecture du paraître et l'abandon progressif d'un site occupé depuis plusieurs siècles sans discontinuité. Il n'est cependant pas possible d'en conclure nécessairement à l'étiollement de l'exploitation domaniale. Celle-ci a pu connaître un destin particulier du fait même d'un changement du statut des terres. Loupian a pu rentrer dans le temporel de l'épiscopat agathois, un multipropriétaire dont l'intérêt n'est pas de développer le caractère résidentiel des bâtiments domaniaux.

- Alarçao et alii, 1990 : ALARÇAO (J.), ETIENNE (R.), MAYET (F.) dir. — *Les Villas romaines de Sao Cucufate (Portugal)*. Mission archéologique française au Portugal, Institut d'Archéologie de l'Université de Coimbra, 1990. 340 p.
- Bermond, Pellecuer 1997 : BERMOND (I.), PELLECUER (Ch.). — Recherches sur l'occupation des sols dans la région de l'étang de Thau : son apport à l'étude de la villa et des campagnes de Narbonnaise. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 30, 1997, p. 63-84.
- Bessac et alii 1987 : BESSAC (J.-C.), CHRISTOL (M.), FICHES (J.-L.), GASCO (Y.), JANON (M.), MICHELOZZI (M.), RAYNAUD (C.), ROTH (A.), TERRER (D.)-*Ugernum: Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine*, 2. Caveirac, A.R.A.L.O. 1987. 128 p. (Cahier 16).
- Boissinot, Roger 2003 : BOISSINOT (Ph.), ROGER (K.), BERGER (J.-F.), JUNG (C.) collab. — L'ensemble viticole des Girardes (Lapalud, Vaucluse). In : FAVORY (F.) ed. — *Actualité de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires*. Actes du colloque international AGER V, Besançon, 19-20 septembre 2000. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, p. 225-238. (Annales littéraires de l'université de Besançon, 764. Série Environnement, sociétés et archéologie, 5).
- Brun 1999 : BRUN (J.-P.), BORRÉANI (M.) collab. — *Le Var*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1999. 984 p. (Carte Archéologique de la Gaule, 83/1 et 83/2).
- Buffat, Pellecuer 2001 : BUFFAT (L.), PELLECUER (Ch.), MAUNÉ (S.), POMAREDES (H.) collab. — La viticulture antique en Languedoc-Roussillon. In : BRUN (J.-P.), LAUBENHEIMER (F.) eds — *La viticulture en Gaule*. Gallia, 58, Paris, CNRS Editions, 2001, p. 91-111.
- Caillet 1993 : CAILLET (J.-P.). — *L'Évergétisme monumental chrétien en Italie et à ses marges d'après l'épigraphie des pavements de mosaïque (IVe - VIIe s.)*. Rome, Ecole Française de Rome, 1993. 520 p. (Coll. Ecole Française de Rome, 175).
- Christol 1995 : CHRISTOL (M.). — Béziers en sa province. In : CLAVEL-LEVÊQUE (M.), PLANAMALLART (R.) ed. — *Cité et territoire*. Ier colloque européen, Béziers, 14-16 octobre 1994, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. 101-124. (Annales littéraires de l'université de Besançon, 565. Centre de recherche d'Histoire ancienne, volume 145. Espaces et paysages, 5).
- Durliat 1995 : DURLIAT (J.). — Les Nobles et l'impôt du IVe au VIe siècle. In : VALLET (F.), KAZANSKI (M.) ed. — *La Noblesse romaine et les chefs barbares du IIIe au VIIe siècle*. Association Française d'Archéologie Mérovingienne, Société des Amis du Musée des Antiquités Nationales, 1995, p. 15-22.
- Feugère et alii 1998 : FEUGERE (M.), PASSELAC (M.), PELLECUER (Ch.), GARMY (P.). — Signes de la romanisation. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 299-353.
- Février 1981 : Février 1981 : FÉVRIER (P.-A.). — Villes et campagnes des Gaules sous l'Empire. *Ktema*, 1981, p. 359-372.
- Fiches 1984 : FICHES (J.-L.). — L'archéologie et la transformation des rapports sociaux dans la cité de Nîmes au haut-Empire. In : DAUBIGNEY (A.) éd. — *Archéologie et rapports sociaux en Gaule*. CNRS, 1984, p. 219-232.
- Guyon 1997 : GUYON (J.). — Grégoire de Tours et le Midi de la Gaule. In : GAUTHIER (N.), GALINIÉ (H.) ed. — *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*. Actes du Congrès international, Tours, 3-5 novembre 1994, Tours, 1997, p. 27-34. (13e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France).
- Lafon 2001 : LAFON (X.). — *Villa Maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine (IIIe siècle av. J.-C. / IIIe siècle ap. J.-C.)*. Rome, Ecole Française de Rome, 2001. 527 p. (Bibliothèque des Ecoles Française d'Athènes et de Rome, 307).
- Larpin, Lugand 2001 : LARPIN (D.), LUGAND (M.). — La villa gallo-romaine des Prés-Bas à Loupian (Hérault). Restauration des vestiges et équipements touristiques. In : *Science et conservation des Monuments Antiques. Etudes, préservation et actualité des Monuments Antiques dans le bassin nord-méditerranéen*. Actes du Colloque, Nîmes, juin 1999, Fondation des Monuments Romains de Nîmes, Ville de Nîmes et Direction régionale des Affaires Culturelles, Nîmes, Ville de Nîmes, 2001, p. 30-35.
- Mauné 1999 : MAUNÉ (S.). — L'habitat rural dispersé des IIe-Ier s. av. J.-C. en Languedoc occidental et Roussillon. In : BUXÓ (R.), PONS (E) dir. — *Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'Edat del Ferro*

de l'europan occidental : de la producció al consum. Actes del XXII Col.loqui Internacional per a l'Estudi de l'Edat del Ferro. Girona, Generalitat de Catalunya, 1999, p. 55-73. (Museu d'Arqueologia de Catalunya, Girona, Serie monografica 18).

Mauné 2000 : MAUNÉ (S.). — La question des premières installations rurales italiennes en Gaule transalpine (fin du IIe s.-milieu du Ier s. avant J.-C.). *Gallia*, 57, 2000, p. 231-260.

Rogliano, Pellecuer 2003 : ROGLIANO (R.), PELLECUER (Ch.) collab. — Un musée de site à Loupian (Hérault, France) : restaurer, présenter et étudier les mosaïques de la villa gallo-romaine des Prés-Bas. In : BLANC (P.) ed. — *Les mosaïques : conserver pour présenter ?* Actes de la VIIe conférence du Comité International pour la conservation des mosaïques, Arles - Saint-Romain-en-Gal, 22-28 novembre 1999, Arles, 2003, p. 111-122.

Pellecuer 1996 : PELLECUER (Ch.). — Villa et domaine. In : FICHES (J.-L.) dir. — *Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire*. Actes de la table ronde du GDR 954, Aix en Provence, 15-16 septembre 1995. Sophia Antipolis, APDCA, 1996, p. 277-292.

Pellecuer 2000 : PELLECUER (Ch.). — *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude de la villa et de l'économie domaniale en Narbonnaise*. 2000. 565 p. (Thèse de doctorat, Aix-en-Provence).

Pellecuer, Pomarèdes 2001 : PELLECUER (Ch.), POMAREDES (H.). — Crise, survie ou adaptation de la villa romaine en Narbonnaise première ? Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc-Roussillon. In : OUZOULIAS (P.), PELLECUER (Ch.), RAYNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) dir. — *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IVe colloque de l'association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998, Antibes, Editions APDCA, 2001, p. 503-534.

Pérez 1995 : PÉREZ (A.). — *Les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud (IIe s. av.-IIe s. ap. J.-C.)*. Paris, Éditions CNRS, 1995. 313 p. et pl. (Revue archéologique de Narbonnaise, Supp. 29).

Veyne 2000 : VEYNE (P.). — La "plèbe moyenne" sous le Haut-Empire romain. *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 55ème année, n°6, novembre-décembre 2000, p. 1169-1200.